

Iriscare

A l'attention des maisons de repos et
maisons de repos et de soins agréées et
subventionnées par la Cocom

Département Politique des institutions d'aide et de soins

Bruxelles, le 22 décembre 2021

Objet: Prévention contre le variant Omicron

Madame,
Monsieur,

La situation épidémiologique dans le secteur des MR-MRS en Région bruxelloise est actuellement stable. A ce jour, dans la population en général, les indicateurs vont dans la bonne direction : le nombre de cas diminue et les hospitalisations quotidiennes baissent. Nous ne pouvons que saluer vos efforts dans ce contexte. C'est aussi grâce à vous, et vos efforts permanents, que la situation est considérée comme étant actuellement sous contrôle. Nous tenons à vous en remercier encore.

Néanmoins, ce contexte positif semble très précaire. **Le nouveau variant Omicron devrait prendre le dessus sur le variant Delta dans les jours à venir.** Nous ne savons pas s'il provoque des maladies plus ou moins graves que le variant Delta. Nous savons par contre qu'il est **beaucoup plus contagieux**, notamment parce qu'il semble – au moins pour partie – échapper à l'immunité acquise par une infection précédente et/ou une vaccination complète sans booster. Par contre, de premières analyses semblent indiquer qu'**une vaccination complète récente ou avec un booster pourrait freiner les contaminations à ce nouveau variant.**

Dans ce contexte incertain, il est primordial de nous préparer au mieux. C'est pourquoi nous vous demandons de :

- 1) Vérifier que vos stocks de matériel de protection - en particulier de FFP2 - sont suffisants et, si nécessaire, passer commande de matériel dans les plus brefs délais.** Cela peut évidemment se faire via la Centrale d'Achat mise en place par Iriscare. Pour rappel, chaque MR-MRS est tenue de disposer à tous moments d'un stock de matériel de protection pour un mois d'utilisation intensive.
Si la diffusion du variant omicron devenait exponentielle et inquiétante, nous serons alors amenés à demander au personnel de porter un FFP2 en permanence. Nous suivons la situation épidémiologique de près et reviendrons vers vous avec les mesures nécessaires en la matière le cas échéant. Cette mesure vise en premier lieu à prévenir la transmission du virus entre le personnel de santé et ainsi prévenir un absentéisme qui mettrait en péril la continuité des soins.
- 2) Poursuivre vos efforts en terme de vaccination de votre personnel, notamment en encourageant le personnel à recevoir une 3^e dose, si cela n'est pas encore fait.** Pour rappel, cela peut être réalisé au sein de la MR-MRS par la médecine du travail. Le personnel peut aussi se faire vacciner au sein des nombreux centres de vaccinations et antennes

décentralisées présentes sur le territoire bruxellois, et ce avec ou sans rendez-vous. Les lieux de vaccination sont repris ici : <https://coronavirus.brussels/vaccination-covid-menu/ou-se-faire-vacciner-a-bruxelles/>

- 3) **Continuer à fournir tous les efforts et la concentration nécessaires au maintien des gestes barrières.** Associée à la vaccination, l'application de ces gestes barrières à tous les niveaux nous aidera fortement.

Par ailleurs, dans la situation actuelle, il est encore utile de pouvoir identifier le variant Omicron. **C'est pourquoi, il est particulièrement important de privilégier les tests PCR** qui sont le seul moyen d'identifier le variant Omicron. En effet, les tests d'Ag rapides, quand ils sont positifs, ne permettent pas d'identifier Omicron.

Convaincus que vous pourrez faire cela rapidement, dans le but de contribuer à garantir la sécurité et le bien-être de vos résidents, membres du personnel et visiteurs, nous vous souhaitons dès à présent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Tania Dekens

Fonctionnaire Dirigeant